

ELECTION
Commission Paritaire d'établissement

ECOLE CENTRALE DE LILLE
ENSAIT

Scrutin du 23 juin 2015

PROFESSION DE FOI

Présentée par l'UNSA-Education



Administration et Intendance
www.aeti-unsa.org

Le **Service Public**
au **coeur**

www.unsa-education.org

UNSA
education



Syndicat National des Personnels
Techniques, Scientifiques et des
bibliothèques de l'Enseignement
Supérieur, de la recherche et de la culture
www.snptes.org

Le 23 juin 2015, vous êtes sollicité(e) pour élire vos représentants à la CPE :

La Commission Paritaire d'Etablissement (C.P.E.) joue un rôle important et primordial dans le traitement du déroulement de nos carrières et le fonctionnement des établissements. Les CPE sont consultées dans tous les domaines qui concernent notre vie professionnelle. L'UNSA-Education, à travers ses élus, travaille quotidiennement à la mise en œuvre et au respect des attributions des CPE.

- ▶ **La CPE** prépare les travaux des commissions administratives paritaires académiques (CAPA) et nationales (CAPN).
- ▶ **Elle** est obligatoirement consultée par le Directeur de l'établissement sur les questions individuelles relatives à la CPE.
- ▶ **La CPE** donne un avis sur les :
 - Inscriptions sur la liste d'aptitude, à l'avancement ;
 - Propositions pour une réduction de durée d'échelon (bonification) ;
 - Contestations d'évaluation ou de non proposition de bonification ;
 - Titularisations ;
 - Détachements et disponibilités ;
 - Mutations (entrant et sortant) ;
 - Mobilité interne ;
 - Litiges portant sur un refus d'autorisation.



Nos élus siègent dans les CPE animés du seul souci de la défense des intérêts de nos collègues, attentifs aux conditions d'établissement des dossiers individuels.

Nous nous engageons à :

- ▶ à la transparence, au respect de règles claires et équitables.
- ▶ à la vigilance. Les changements qui surviennent dans la gestion de nos carrière impliquent que les représentants des personnels soient animés d'une volonté de défendre les droits et les acquis de chacun et de tous.
- ▶ à vous guider dans vos démarches.
- ▶ à l'amélioration et au développement d'une véritable politique du développement de nos carrières individuelles.

Le 23 juin 2015

**VOTER et faites voter POUR les listes présentées par la fédération l'UNSA-
Education
A&I UNSA**

